

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

7 } UNION DU 13 DECEMBRE 1972

L'an mil neuf cent soixante douze
et le treize du mois de décembre à vingt et une heures
le Conseil Municipal de la Commune de Bourg St Maurice, dûment
convoqué par le Maire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur le Maire.

PRESENTS : MM GAIMARD Marcel Maire
DAVID-VAUDEY Adrien, Adjoint
FOLCO Roger Adjoint
BLANC Yvon, Adjoint Spécial

EMPRIN Georges, RULLIER Gaston, DAVOINE Suzanne, SILVESTRE Antoine,
ANXIONNAZ Jean-Louis, QUEY Francis, MANGARD Rémy, BLANC Marcel Pierre,
PICHOT Gustave, GELLON Gilbert, GAIMARD Paul, JANIN Henri, GAYMARD
Aristide, BEGUIN Louis, COMBAT Pierre, BARBE Reine-Jeanne.

EXCUSES : M. DESOPPIS Ernest qui a donné pouvoir à M. GAIMARD Maire

ABSENTS : MM RULLIER Clément, FOLLIET Michel

En conformité de la Loi du 5 Avril 1884, Madame DAVOINE Suzanne a été
désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de l'assemblée.

OBJET : DEMANDE DE CREATION D'UNE SECONDE SKI-ETUDE DANS LE CADRE D'UN LYCEE
SPORTIF.-

Monsieur le Maire expose que BOURG ST MAURICE est situé au carrefour de
Stations de Sports d'Hiver de Haute-Tarentaise en pleine extension.
Le développement de ces stations offre aux jeunes de nos vallées des
emplois nouveaux.

De ce fait, il est nécessaire que ces dernières soient mieux préparées
à tous ces débouchés professionnels. Il est nécessaire aussi que les
jeunes qui en ont la capacité et le désir, puissent poursuivre leur
entraînement dans le domaine de la haute compétition du ski.

Le Conseil Municipal

Conscient des nouveaux problèmes de la jeunesse de notre région, carre-
four de nationalités

Demande la création d'une seconde ski-étude dans le cadre d'un lycée
sportif à Bourg St Maurice, qui pourrait avoir également une vocation
internationale.

Ainsi fait et délibéré,
LE MAIRE,



M. Gaimard